

Jean-Paul Damaggio

Le Front populaire à Castelsarrasin

Avril 2011

Editions La Brochure

82210 Angeville

<http://la-brochure.over-blog.com>

N° ISBN : 978-2-917154-52-6

Elections Législatives du 26 Avril 1936

—
Arrondissement de Castelsarrasin
—

Irénée BRIS

Maitre Artisan

Ancien Combattant - Carte 12459



Candidat Républicain pour la Collaboration de Classes

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 26 AVRIL 1936

CIRCONSCRIPTION DE CASTELSARRASIN

Maurice SOUVERAIN

INGENIEUR

Candidat Républicain National Populaire
et de Défense Paysanne.



Imp. Fournié - Toulouse.

34.148

Sommaire

Sports, loisirs, culture, p.5

- Rugby à Treize
- Musique
- Université populaire
- Cinéma

Elections en 1936, p.17

- présentation
- socialistes et radicaux
- les résultats
- les radicaux
- les communistes
- la droite
- la partielle du 21 juin 1936

Le mouvement social, p. 37

La question féministe p.46

La guerre d'Espagne, p. 49

Sources et portraits : Augé, Guerret, Presseq, p.50

Une anomalie racontée par Camparol

Le Front populaire est devenu une légende que l'historien doit analyser seulement à partir de faits. Se plonger sur le cas de Castelsarrasin permet d'interroger quelques idées reçues, car, une fois de plus, le miroir que renvoie cette ville est atypique. Comment expliquer que l'USINE si décisive n'ait pas connu le moindre mouvement de grève ? Comment expliquer que le député socialiste élu soit un adjoint au maire... de Montauban ?

Pour rester dans l'atypique je propose de commencer cette présentation par l'image qu'a véhiculé le Front populaire, celle des congés payés donc celle du loisir, du sport et de la culture.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 26 AVRIL 1936

CIRCONSCRIPTION DE CASTELSARRASIN

Ferdinand AUGÉ

Député sortant

Conseiller Général — Maire de Mas-Grenier

Candidat du Parti Radical et Radical-Socialiste

Scrutin de Ballottage du 3 Mai 1936

Arrondissement de Castelsarrasin

CANDIDAT DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Marcel GUERRET

Professeur à l'École Normale

1^{er} adjoint au Maire de Montauban

Membre du Conseil Supérieur de l'Instruction publique



Sports, loisirs, culture

1) LES SPORTS

En plongeant dans ce premier dossier, l'idée, c'était de penser aux éléments du patrimoine liés à cette époque donc le stade devait en être un important. Un phénomène symbolique de toute la vie locale va en même temps apparaître.

Aux Archives départementales j'ai découvert dans une série que je n'avais jamais fréquentée¹ un dossier sur le stade de Castelsarrasin entre 1935 et 1938. Juste dans mon sujet !

Indiquons tout d'abord que le sport de l'époque était en plein développement et qu'à Castelsarrasin, le pilier de l'édifice avait pour nom : le C.A.C. Si l'athlétisme était au rendez-vous, il y avait aussi le club bouliste, les courses de poneys, et les courses cyclistes. Peut-on y inclure la puissante association de pêche ? Dans tous les cas les Castelsarrasinois ne manquaient pas d'occupations.

Pourquoi s'attarder sur le cas du stade ? A partir de 1935, la municipalité décide d'agrandir le stade Ducau, en complément du stade à Marchès. Toute la polémique va venir de la création du club de Rugby à XIII en 1935, et elle croise deux phénomènes : la Fédération de Rugby à XV qui refuse de jouer sur des stades où jouent les treizistes afin de leur casser les reins, et la municipalité de Castelsarrasin qui refuse d'accorder aux treizistes l'usage de Ducau.

Le Messager publie de plus cet article d'un club travailliste :

¹ La série Z

« Nous recevons avec prière d'insérer
Défense de jouer si...

Nous possédons à Castelsarrasin un stade municipal qui a été édifié avec les deniers de la commune. Tout le monde pouvait croire qu'un stade municipal est un terrain de sports où peuvent évoluer sans distinction aucune, toute jeunesse de la ville quel que soit le jeu auquel elle s'adonne ?

Rien n'est moins vrai. A preuve : quand nous, Société de Sport travailliste, avons adressé à la mairie une demande en bonne et due forme pour obtenir une autorisation que normalement on ne devait pas nous refuser, le conseil spécialement convoqué pour la circonstance – à croire que l'affaire était bien grave – nous a opposé une fin de non recevoir des plus formelles.

Nous ne pourrions donc pas, bien que contribuables de la ville, user d'un terrain que la ville a acheté à nos frais. Telle est la situation.

Sportifs de Castelsarrasin, amateurs du ballon ovale à qui nous allions offrir une saison prometteuse, vous protesterez avec nous contre de tels procédés.

Pour nous, aucune délibération du conseil municipal ne nous enlèvera le droit que nous croyons avoir sur le stade municipal, droit qui nous est donné au bureau de la recette municipale, en même temps que la quittance des impôts annuels de la ville. »

En ce qui concerne le club de Rugby à XIII la mairie sera mise en demeure par le préfet d'accéder à la réclamation de ce club mais il faudra plus de deux ans pour aboutir à un accord dont je ne sais les suites pour la saison 38-39.

Castelsarrasin, le 10 Février 1938.

S.A.G.
16312
-1-1-1-

Le Président du Club Castelsarrasin Rugby XIII
à Monsieur le Préfet de Tarn & Garonne

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la date du 16 octobre 1937, je transmettais à M. le Maire de Castelsarrasin, la délibération ci-jointe prise par la Société.

Par une lettre datée du 16 octobre, Monsieur le Maire nous faisait savoir, qu'il soumettrait notre demande au conseil municipal, dans sa plus prochaine réunion.

Depuis nous n'avons rien su à ce sujet.

C'est pour cela que dans sa dernière réunion la Société m'a chargé de vous signaler la situation toute spéciale, dans laquelle nous nous trouvons en raison de l'obstination que l'on met à nous refuser l'accès du stade municipal, édifié avec l'argent de tous les contribuables de notre commune et une forte subvention de l'Etat.

Nous n'avons pas pu jouer cette année, n'ayant pas de terrain, pour recevoir les équipes visiteuses. - D'autre part, nous n'avons pas pu commencer la préparation militaire qui nous est instamment demandée par l'armée, et qui dans les débats avait donné d'excellents résultats.

L'Autorité militaire trouve même extraordinaire l'attitude prise à notre égard.

Il s'est produit un fait nouveau, qui semble nous aider dans notre argumentation : c'est la reconnaissance de la Ligue Française de Rugby à XIII comme Société agréée par l'Etat.

Nous espérons, Monsieur le Préfet, que vous nous aiderez à faire cesser une situation qui dure depuis trop longtemps et qui jusqu'à ce jour nous a été très préjudiciable.

Dans l'espoir que la Municipalité de Castelsarrasin reviendra à une plus juste appréciation des faits tout en reconnaissant nos droits.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à nos meilleurs sentiments.

Papyle SIMON

.....

Papyle, un drôle de prénom, par la lettre ci-contre de février 1938, confirme qu'on refuse encore au club « l'accès du stade municipal édifié avec l'argent de tous les contribuables de notre commune et une forte subvention de l'Etat ». Le sous-préfet indique à la municipalité le 31/05/1935 que le montant de la subvention est de 125 000 F. La réclamation court depuis 1936 après qu'ils aient eu un temps, la possibilité de jouer. Le préfet fait obligation à la municipalité d'accorder l'usage du stade aux Treizistes mais par des chicanes de procédure, le Conseil municipal n'a cessé de renvoyer à plus tard la décision. « Nous n'avons pas pu jouer cette année n'ayant pas de terrain pour recevoir les équipes visiteuses. » L'argumentaire des Treizistes est obligé de faire appel à la préparation militaire aussi il est noté : « L'Autorité militaire trouve même extraordinaire l'attitude prise à notre égard. » *La Dépêche* de mai 1936 indique les succès de l'équipe dès sa naissance :

« Castel-Rugby XIII

Calquant su les professionnels la grande finale qui oppose les champions de la Coupe de France aux vainqueurs du Championnat de France, la Ligue française de rugby à treize amateurs, a décidé de faire rencontrer dimanche prochain 17 mai, les champions de France amateurs, c'est-à-dire l'équipe de La Rochelle treize, aux champions de France de la Coupe du Mérite, c'est-à-dire notre valeureux Castel-Rugby XIII. La partie se jouera à 14 heures sur le magnifique stade de La Rochelle où nos joueurs débarqueront dans la matinée. Nos vœux, certes, les accompagnent, car si dans cette finale de la saison 1935-1936 ils parvenaient à vaincre les Rochelais, ils se placeraient ainsi dès la première année de leur formation en tête de tous les clubs amateurs de la France entière. »

Le C.A.C. était une institution qui proposait la préparation militaire, l'éducation physique (en prévision de la grande fête du 18 juillet 1936), l'athlétisme (journée d'athlétisme le 19 juillet 1936 avec ceux de Beaumont et de Moissac), le tennis, et bien sûr le cyclisme « soutenu par le sympathique négociant en cycles de Castelsarrasin » d'après La Dépêche. Sans compter les éléments clefs : le rugby à XV et le football. Monsieur Bertuel qui animait l'athlétisme termina sa carrière à l'Ecole normale où je l'ai eu comme professeur.

En matière sportive il y avait un autre sujet de polémique apparu dans la rubrique « le coin des canards » du *Messenger* au sujet de la baignade :

De « Gravil-plage » à Saint-Aignan les flots

Naguère, notre «Coin des Canards » avait fortement bataillé en faveur de la création de « Gravil-Plage », tout permettant de croire à cette création. Par sa situation privilégiée sur l'Azinc, au carrefour des routes de Très-Cassès et Deux Rivières, cette plage aurait été le clou de Castel, le joyau serti au "Cœur du Maire", si nos manitous l'avaient voulu. Hélas, leur mauvais Génie, rongé par la jalousie et mal conseillé par sa Vénus, n'admit point que le peuple, puisse comme lui, rafraîchir son anatomie (!) dans l'eau courante aux frais de la princesse. Donc, l'arbitre de l'élégance aquatique de Montalivet opposa formellement son veto, et l'idée n'eut pas de suite.

Les Castelsarrasinois durent abandonner l'espoir de posséder à leur porte, la piscine de leur rêve, mais ne se tinrent pas pour découragés, Ils sont allés tout bonnement jusqu'à la Garonne, où ils ont créé la

Très-Cassès plage pour la gloire de St-Aignan et leur plus grande joie. Chaque soir on y voit maintenant des centaines de baigneurs et de baigneuses qui s'ébattent joyeusement sur le plus beau gravier, sans qu'il en coûte un sou à la communauté.

Le succès de Très-Cassès est si grand qu'on parle de l'inaugurer officiellement sous le patronage (ô ironie !) du Bel Adonis et de sa Vénus, qui pour la circonstance, espérons le, n'auront pas interverti leur maillot de bain. Le canard gouailleux

2) La musique

Pour le printemps, sans Fête de la Musique, la belle ville de Castelsarrasin avait à 21 heures un « concert vocal des mieux choisis et des plus complets » d'après La Dépêche, au café de la Promenade superbement aménagé pour la circonstance avec une société toulousaine : « L'Orphéon Tolosa-Minimes ».

L'Union Symphonique de Castelsarrasin opérait plutôt à la terrasse du café Capayrou.

Le 17 mai elle présentait un spectacle à Lavit que *La Dépêche* présente ainsi :

« Le concert qui sera donné, a obtenu à Castelsarrasin, un magnifique succès et fit à deux reprises salle comble. Tous les numéros du programme, chants, ballet costumé du dix-septième siècle comique, comédie en costumes de 1900, seront de premier ordre et feront de cette soirée l'un des plus importants événements artistiques de cette saison. Aussi sommes-nous persuadés que nos compatriotes seront nombreux salle Chenu, le dimanche 17 mai au soir. »

2) L'Université Populaire

En 1936 cette Université Populaire fonctionne toujours. *La Dépêche* nous apprend² que le professeur d'histoire M. Villat venu de la Faculté de Toulouse donnera une conférence sur « La Hongrie et la civilisation hongroise ». Elle aura lieu au Cinéma-Théâtre et l'entrée est payante. La causerie sera agrémentée de morceaux de musique dont la Marche hongroise de Rackozky et l'Union Symphonique prêtera aussi son concours. Il est mentionné que la Hongrie est surtout connue pour ses deux musiciens Liszt et Brahms.

Cette Université Populaire a donné lieu également à polémiques quand *Le Messager* évoque le départ d'André Hinard qui en fut le fondateur !

«Nomination

Nous apprenons avec une réelle satisfaction que M. Hinard, professeur au Collège, vient d'être nommé au Lycée Ingres à Montauban. Tout le monde sait, sauf ceux qu'aveugle la passion politique, combien cet excellent maître est aimé de ses élèves. Ses chefs hiérarchiques le tiennent pour un professeur d'élite. C'est dire qu'il reçoit à l'heure actuelle la juste récompense de sa valeur professionnelle.

Depuis près de quinze ans, il est parmi nous et se considère comme un enfant de Castelsarrasin. Fils du peuple, il met au service du peuple toute sa débordante activité et tout son cœur. Nos concitoyens n'ont pas oublié qu'il créa l'Université Populaire dont il était si fier. Mais après les élections municipales de

² La Dépêche, 6 mai 1936

1929 les « Augures du Capitole » l'éloignent de cette association par pure vengeance personnelle et avec un sans gêne bien digne de leur triste mentalité. « Nous sommes les maîtres » s'écrient à l'époque les fermes démocrates de la cité. M. Hinard n'éprouve aucun ressentiment de l'illégalité commise et se contente désormais de lutter pour les idées qui lui sont chères.

Séparé des siens, il attend depuis longtemps la mutation qu'il est en droit d'espérer après les notes particulièrement élogieuses de tous les inspecteurs généraux. Mais attention ! la coterie veille. Les « extraits du républicanisme le plus purs », tels que le grand pontife de la cité uvale, freinent. Par charité nous ne nommons pas les minuscules satellites qui aidaient à la misérable besogne. Les preuves ! quand on voudra.

Passons ! cela c'est du passé. Oui passons vite, car de tels procédés n'inspirent que du dégoût. M. Hinard ! vous voilà également vengé de toutes les tristes insultes dont vous gratifièrent les arrivistes sans scrupule et les repus de la politique alimentaire.

Avec tous les regrets bien sincères que cause votre départ, tous les amis que vous laissez à Castel, et ils sont très nombreux, vous adressent leurs plus amicales salutations. »

André Hinard apparaîtra dans une polémique interne au parti socialiste après l'article de Louis Delmas sur le drapeau rouge. Ce jeune instituteur socialiste à Moissac, deviendra député, maire de Montauban et président du Conseil général du Tarn et Garonne. En 1936, il se veut tellement révolutionnaire qu'il fait publier dans *Le Midi Socialiste* comme dans le *Bulletin socialiste* cet article en juillet 1936.

« Nous en sommes là : *L'Humanité* apprend *La Marseillaise* à ses lecteurs, le Parti Communiste ne sort plus le drapeau rouge sans hisser à côté le drapeau tricolore.

Tout ça, c'est des c.... comme dirait en excellent français L.-F. Céline. Qu'on nous foute la paix avec ces vieux emblèmes. Laissons à la bourgeoisie le drapeau des révolutions bourgeoises. Laissons aux nationalistes l'hymne dont les militaires ont fait leur chant de guerre. Aux accents de la Marseillaise et sous les plis du drapeau tricolore, trop de prolétaires se sont fait tuer pour défendre les coffres-forts des capitalistes. Notre "Internationale" et notre drapeau rouge s'opposent, irréductiblement aux symboles de la bourgeoisie. Notre rêve, c'est de voir disparaître les idoles d'un âge révolu et les peuples réconciliés, débarrassés de leurs tyrans adopter tous le drapeau rouge, signe d'une époque nouvelle de paix et de fraternité. » Louis DELMAS

Voici la réponse d'André Hinard, fils d'instituteur devenu professeur de philosophie à Castelsarrasin :

« Sans être bien âgé, j'ai pourtant, encore enfant, connu l'époque où faire jouer la Marseillaise sous sa fenêtre, le jour de la fête locale, en attendant "le bouquet", arborer le drapeau tricolore le jour du 14 juillet et lire tous les jours (tenez-vous bien) *La Dépêche*, étaient des faits tellement graves que, dans telle petite commune où mon père était instituteur, ils s'exposaient sinon à la vindicte publique du moins à la défiance et en tout cas toujours à l'excommunication !».

André Hinard (1898-1985) bénéficie d'une belle présentation de Christian Stirlé dans *800 auteurs*³. L'article de Delmas sera considéré comme une attaque contre les radicaux, grands défenseurs du drapeau tricolore. Un événement se produira à Caumont, petit village près de Castelsarrasin, où le maire et conseiller général, M. Gourgues, retirera un drapeau rouge placé sur la voie publique. Les nombreux socialistes de l'endroit considèrent que ce drapeau est celui du Front populaire et que le retirer est une attaque contre ce rassemblement. Delthil répond, après étude du dossier, que le Front populaire n'est pas un parti, qu'il n'a pas de drapeau et que le maire est donc dans son droit en enlevant le drapeau rouge. Les radicaux en profitent donc pour indiquer :

« Une provocation odieuse contre le parti radical socialiste est parue dans le *Républicain* du 11 juillet sous ce titre : « Le Drapeau tricolore et la Marseillaise » sous la signature de Louis Delmas.

A moins que vous ne pensiez que le parti radical socialiste soit un parti vaincu et à la remorque, et que vous avez le droit de nous attaquer, et dans la presse, et dans toutes vos réunions, alors que nous n'aurions que celui de tendre la joue et les fesses ? ce en quoi vous vous tromperiez gravement. »

Guerret s'opposera à la transformation des comités du Front populaire en comités permanents afin de donner au mouvement une forme parti.

³ 800 auteurs dix siècles d'écriture en Tarn et Garonne, BCP, 1992

4) Le cinéma

Le cinéma est une des activités majeures de la vie culturelle avec deux lieux de référence : Le Cinéma-Théâtre (en 1936 il accueillera Maurice Chevalier) et le Cinéma des Promenades. Le 11 juin, juste pour donner un exemple, le Cinéma-Théâtre propose : « L'or dans la Rue » avec Albert Préjean et Danièle Darrieux. Avec 1936, une nouveauté :

« Une section de Ciné-Liberté est en formation à Castelsarrasin. Cette association groupe des amis du Cinéma qui veulent voir les plus beaux films libérés de la censure : elle est présidée par le célèbre metteur en scène : Jean Renoir.

Notre but est de présenter au public castelsarrasinois les plus grandioses réalisations du cinéma français ou étranger ; les œuvres interdites par la censure que l'on ne peut voir dans les séances ordinaires ; des actualités non censurées et des documents scientifiques. Ciné-Liberté ne s'inspire d'aucune tendance politique mais de la propagande pour le cinéma indépendant. Nous nous efforcerons de présenter les œuvres les plus belles et les plus réalistes du cinéma français, américain ou soviétique. Nos programmes originaux, artistiques et éducatifs vous changeront des « navets » que l'on voit malheureusement trop souvent. »

Nous pensons pouvoir présenter notre premier film en janvier prochain. Les personnes qui désirent adhérer au Ciné-Liberté pourront prendre leur carte chez M. Conte (Ruche Méridionale en face des Halles, Castelsarrasin).⁴

⁴ Le Républicain 26 décembre 1936.



Marcel Guerret, le député élu à Castelsarrasin

Elections législatives en 1936

1) Présentation

Les élections législatives voient la victoire du premier socialiste (en candidat autonome) du Tarn-et-Garonne, Marcel Guerret qui, après plusieurs péripéties, devient le candidat SFIO sur la circonscription de Castelsarrasin.

Tous les députés sortants étaient des radicaux soucieux de reprendre le chemin du Palais Bourbon. Les socialistes de Montauban comme ceux de Castelsarrasin demandèrent à Marcel Guerret de se présenter dans leur secteur. Pour Montauban c'était la suite logique de son action au sein de la mairie du chef lieu. Pour Castelsarrasin c'était la possibilité la plus sérieuse d'obtenir une victoire.

A ce moment là la Fédération socialiste éditait un Bulletin conservé aux Archives départementales qui nous permet aujourd'hui de suivre les débats internes à ce parti entre les diverses tendances. La tendance de Castelsarrasin animée par Hinard et Chauvet, deux professeurs, était la plus à gauche mais souhaita cependant la candidature de Guerret qui appartenait avec Montauban, à la tendance la plus à droite du parti. Le secteur de Moissac, sous la houlette du jeune instituteur Louis Delmas, jouait la carte localiste en refusant de s'aligner sur tel ou tel courant national.

Pour donner une idée du rapport des forces au congrès de 1935 notons que la tendance de Montauban avait 21 mandats, tandis que celle de Castelsarrasin (motion Zirowski) en avait 16. Une troisième tendance (motion Vincent Auriol) détenait

7 mandats. Il y avait deux autres petites tendances : léninistes (3), Paul Faure (2).

En 1936 la situation des tendances évolue. Le PS qui possède les mairies de Labastide St Pierre avec Penchenat (lieu du Congrès de 1936), Beaumont avec Laurent, et Montech, affiche le rapport des forces suivant, suite au congrès du 25 Mai 1936 :

- le courant majoritaire (motion Paul Faure) regroupé à Montauban autour de Marcel Guerret, Mme Artis et le correspondant du *Midi Socialiste* Louis Cassé (26 mandats).

- le courant local de Moissac où Louis Delmas, secrétaire adjoint de la fédération socialiste joue un rôle majeur (14 mandats) (voir son article).

- le courant de gauche qui vote la motion Marceau Pivert signée par le Tarn-et-Garonnais Chauvet professeur de 3ème classe au collège de Castelsarrasin (8 mandats).

- le courant Zirowsky désormais difficile à situer (2 mandats).

Castelsarrasin est fortement à gauche avec Chauvet qui propose la suppression de toutes les subventions aux envois d'athlètes aux J.O. de Berlin avec, à l'inverse, une indemnisation à ceux qui iront à Barcelone. Il obtient l'unanimité.

Les Jeunesses Socialistes se distinguent par des positions de gauche et se retrouveront souvent aux côtés du PCF, en particulier autour des Amis de l'URSS. Ils sont organisés à Montauban, Moissac (avec Louis Delmas), Valence, St Porquier (avec R. Cabrit).

Entre les radicaux et les socialistes de Castelsarrasin les rapports étaient très tendus, les radicaux pensant pouvoir dominer seuls la vie municipale. A aucun moment, socialistes et radicaux n'ont pu faire d'actions communes.

2) Socialistes et radicaux à Castelsarrasin



L'affrontement est visible par la comparaison d'articles de *La Dépêche* (radicale) et du *Républicain* (socialiste) :

« Les deux enfants chéris de la coterie mussoliniste tarn-et-garonnaise justifient le soutien qu'ils ont apporté à la politique lavalienne d'hier et d'aujourd'hui, puisqu'il n'y a rien de changé au gouvernement. Ils sont applaudis. Et voilà pourquoi ils seront encore demain les candidats de la Fédération à Moissac et à Castelsarrasin »⁵

Des propos pas très tendres puisque les Radicaux sont assimilés à des admirateurs de Mussolini ! Il ne faut pas oublier qu'à l'époque les affrontements étaient beaucoup plus vifs qu'aujourd'hui.

La polémique porte également sur les rapports avec le candidat de droite. Le PS prétend qu'il est toléré par les radicaux car il va prendre des voix au PS,

⁵ *Républicain* 7 mars 1936.

mais ce parti prétend en même temps qu'il va prendre des voix aux Radicaux... Ce qui est sûr c'est que la campagne de Souverain est importante. Ce témoignage de la réunion de Caussade nous éloigne de Castelsarrasin mais nous en rapproche aussi puisqu'on y voit à l'œuvre le candidat communiste de Castel, Monsieur Durou :

D'autre part les réunions de Filippi et de Souverain se poursuivent sans discontinuer. Ces deux missi dominici des partis rétrogrades auront bientôt visité toutes les communes du département et les électeurs entendus leurs virulentes philippiques contre le régime. Chose curieuse, ces sont les socialistes et les communistes seuls qui n'hésitent pas à les suivre dans la plupart de leurs réunions, afin de rétorquer leurs arguments mensongers dont ils abreuvent le public. »⁶

Pour comprendre cette action de Souverain nous avons le compte-rendu de Camille de Caussade qui dans un long article détaille le sujet :

Il y avait foule à la réunion donnée le 5 mars par les orateurs Filippi et Souverain. Au premier rang brillait l'état-major Croix de feu. Notre maire qui présidait pour la première fois, dans un but probable d'éclectisme politique, s'était fait assister de deux assesseurs communistes et socialistes. Les radicaux s'étaient récusés. Prévoyant un peu l'orage, notre Premier s'est muni d'une sonnette municipale qu'il sait, d'ailleurs, manier dextrement et qui ne fut point inutile. M. Filippi parla le premier pour jeter la pierre dans l'Abyssinie, coupable sans doute d'envahir l'Italie et stigmatiser les quelques sanctions prises par Genève.

⁶ Républicain 14 mars 1936

Au contraire, il préconisa l'ouverture de la frontière pour ne point gêner le ravitaillement de Mussolini, mais dans son exposé économique, il préconisa la fermeture de cette même frontière à tous les produits d'importation. Cette contradiction n'échappa pas à l'assistance qui devint houleuse et à grand peine M. Filippi put-il terminer son exposé.

M. Souverain débuta fort mal. Des paroles imprudentes soulevèrent une tempête de protestations. On demanda des excuses. Il les fit sous peine de ne pouvoir placer un mot. Le Président ramena à grand peine un calme tout relatif car l'exposé du deuxième orateur fut coupé d'interruptions.

M. Durou de Septfonds apporta la contradiction. Ses premières paroles furent pour faire remarquer à notre aire que la salle était toujours ouverte pour les droitiers et toujours refusée aux communistes. La salle approuva cette remarque, comme elle approuva tant et si bien la réfutation des arguments fascistes qu'elle entonna à deux reprises, l'Internationale.

Ainsi a fini la réunion qui tourna à l'échec complet des orateurs fascistes uniquement soutenus pas nos Royalo-Croix de feu et par quelques Italiens mussolinistes qui, autour de moi, applaudissaient à se fendre les mains. Encore quelques succès comme ceux-là et la République ne s'en portera que mieux. »⁷

Voici à présent dans le même journal les dessous de cette campagne présentés par Marcel Guerret :

« Il ne paraît pas douteux cependant que l'intense campagne faite par M. Souverain et M. Filippi ne tende vers un but que seules des raisons tactiques électorales maintiennent encore secret.

⁷ Républicain 21 mars.

J'ai déjà signalé ici même toute l'importance inattendue de la propagande entreprise par le fascisme dans notre département. Toutes les communes ou presque auront été visitées par les orateurs du Front national populaire, et si le mouvement d'opinion créé par eux, n'est pas bien profond, il serait néanmoins sot d'en nier la généralité non seulement parmi les électeurs de droite mais encore chez un grand nombre de modérés hésitants, qui redoutent le socialisme et qui se détachent des radicaux parce qu'ils leur reprochent de s'être laissé mettre à la remorque du Front populaire.⁸ »

Nous retrouverons à la fin les dessous tactiques évoqués mais retenons à présent cette caractérisation de la circonscription de Castelsarrasin :

« Dans la circonscription de Castelsarrasin, qui a toujours été à l'avant-garde de la démocratie et où l'on constate que les représentants actuels glissent, de plus en plus, vers les partis rétrogrades qui, depuis 1876, n'ont connu que défaites sur défaites, il est certain que le vrai parti républicain, celui qui a battu Buffet au 16 mai, sort de sa léthargie.

Marcel Guerret, auquel a été confié le drapeau des vieux républicains celui de Pierre Flamens, de Mauvoisin, est acclamé dans toutes les communes. Ses franches déclarations anti-réactionnaires rappellent celles des lutteurs d'autrefois, et sont soulignées par des approbations sans réserve. »

Un des éléments importants de la division concerne le rapport au Front populaire. Si à Montauban l'union est correcte entre les trois formations, à

⁸ Républicain 28 mars.

Castelsarrasin il y a des oppositions, d'où quelques problèmes au moment du désistement de second tour. Les résultats électoraux confirmeront la division de la gauche. Elle apparaît avec la manifestation du 14 juin qui sera seulement celle des socialistes à Castelsarrasin. Sa présentation et le compte-rendu qui suit permet de saisir l'importance de ce parti dans la ville :

« Castelsarrasin : Manifestation socialiste

Demain, dimanche, 14 juin, à Castelsarrasin, aura lieu une fête fédérale socialiste dont voici le programme :

A 10 h 30, réception des parlementaires et des délégations au siège du parti.

A midi et demi, grand banquet

A 14 heures, cortège en ville, avec musique. Les sections arboreront chacune leur drapeau.

A 15 heures, grand meeting, sous la présidence de Marcel Guerret, député, avec le concours des parlementaires.

A 18 heures, concert-apéritif.

A 21 heures, grand bal champêtre.⁹

Bilan de la fête :

« La fête de la victoire du Front Populaire, organisée, dimanche, par la section SFIO, a eu un succès qui a dépassé toutes les espérances. On peut évaluer à 5000 le nombre de manifestants.

De toutes les communes de l'arrondissement, les camarades s'étaient faits un devoir de souligner l'importance du mouvement socialiste qui s'amplifie de jour en jour à la campagne comme à la ville. Les jeunesses n'ont pas manqué, elles aussi, de prendre

⁹ Républicain, 13 juin.

part à cette fête montalbanaise démocratique. Les drapeaux rouges de nos sections ont été largement déployés et c'est drapeau en tête que le cortège a fait halte dans la cour de la sous-préfecture où les discours de circonstance ont été prononcés. Il est temps, en effet, de montrer que les temps sont changés, qu'une nouvelle période s'ouvre pour les représentants du Ministère de l'Intérieur et que les pratiques de la République des camarades, si chères à un certain parti, doivent cesser.

Le banquet qui avait réuni plus de 600 convives (exactement 666) a été magnifique d'entrain et de gaieté. Il était présidé par Marcel Guerret ayant à ses côtés Saint-Martin, député du Gers, Brousse, le futur député de Moissac etc....¹⁰

Notons cependant que l'invitation lancée à l'adresse des Radicaux le 8 juin n'était pas rédigé dans l'attente d'une réponse positive. *La Dépêche* publiera la lettre qui indique :

« Comme nous avons ce même jour, un banquet fraternel, nous vous proposerions de consacrer une partie de l'après-midi à cette manifestation. Par le même courrier, nous adressons le même appel aux secrétariats du Secours Rouge International¹¹ et de l'Association des fonctionnaires. »

La SFIO organise en réalité sa propre fête et invite les radicaux à la rejoindre ! Nous apprenons ainsi l'existence de deux associations dont nous n'avons trouvé trace d'aucune activité dans la presse mais qui devait vivre tout de même.

¹⁰ Républicain 27 juin.

¹¹ Qui devient en 1936 Le Secours Populaire.

3) Résultats départementaux de 1936 dans le 82

Montauban : Premier tour : Inscrits : 23 436 :
Exprimés 17 669
Daille (radical) : 4 704
Urbain Roques (centre) : 3 699
Mespoulet (PS) : 3 254
Augarde (droite) : 4 610
Granier (PCF) : 1 402
Total des voix de gauche : 9 360
Deuxième tour: Daille : 9 330 (élu) ; Augarde: 8 489

Castelsarrasin : Premier tour : Inscrits : 15 163.
Exprimés : 12 422
Augé (radical) : 3 866
Guerret (PS) : 4 966
Souverain (droite) : 2 908
Bris (candidat ouvrier): 239
Durou (PCF) : 443
Total des voix de gauche : 9 275
Deuxième tour :
Guerret : 7 409 (élu) ; Souverain : 4 263

Moissac : Premier tour : Inscrits : 13 500 :
Exprimés 10 851
Baron (radical) : 4 399
De Boulancy d'Escayrac Lauture : 3 492
Brousse (PS) : 2 575
Matayron (PCF) : 385
Total des voix de gauche : 7 359
Deuxième tour : Baron : 6 272, De Boulancy : 4 275

Pour le T et G de 1932 à 1936 voici les évolutions : le PCF progresse de 2,8 à 5,4 %. Les radicaux passent de 52% à 31% alors que les socialistes passent de 13,5 à 26,7%. La droite: de 30,6 à 35,9 %. **Nationalement** les résultats ne sont pas un raz de marée de gauche. Le pourcentage des trois partis de gauche passait de 44,48% des inscrits en 1932 à 45.94%. Il s'agit surtout d'une évolution au sein de la gauche qui se traduit parfaitement en Tarn-et-Garonne puisque l'événement essentiel c'est que les radicaux passent de trois élus à deux mais pas au bénéfice de la droite. Au sein de la gauche, le PCF passe de 9% à 15.2% et de 10 à 72 députés. Les radicaux perdent 43 députés et les socialistes en gagnent 49.

4) Les radicaux :

Avec trois députés sortants, deux sénateurs et le soutien permanent de *La Dépêche* et de *L'Indépendant* le Parti radical contrôle parfaitement le Tarn et Garonne. Irénée Bonnafous joue un rôle central pour maintenir l'unité des radicaux qui, peut-être plus qu'ailleurs, sont tirillés entre droite et gauche. Le 29 mars 1936 dans *La Dépêche* il trace le portrait de la situation.

« La semaine prochaine, les trois députés radicaux socialistes sortants, MM Augé, Baron et Daille, commenceront leur campagne électorale. Ils iront dans toutes les communes de leur circonscription, non seulement pour y rendre compte de leur mandat, mais aussi pour y exposer le programme, les idées, les revendications du grand parti démocratique, qui veut le redressement économique et le progrès social dans la paix intérieure et extérieure.

En Tarn-et-Garonne, c'est en pleine confiance que le Parti républicain radical et radical socialiste affronte cette consultation populaire avec les candidatures des trois députés sortants. MM. Augé, Baron et Daille sont tous trois des enfants du pays, fils de leurs œuvres, maires de leur commune, conseillers généraux de leur canton, députés de leur arrondissement. Ils sont bien placés par l'exercice consciencieux de ces divers mandats pour connaître les intérêts, les besoins, les desiderata de leurs concitoyens qu'ils ont déjà eu à défendre dans les assemblées communales et départementales, ainsi qu'à la Chambre des députés.

(...)

Les candidats de droite :

L'Express annonçait hier que « cédant aux instances de ses nombreux amis. M. Souverain a accepté de poser sa candidature dans l'arrondissement de Castelsarrasin ». Et la feuille royaliste ajoute : « Notre ami se présentera sous l'étiquette « nationale populaire et de défense populaire ».

Voilà qui explique pourquoi M. Souverain houspilla si vertement, dans la réunion publique de Garganvillar, l'infortuné M. Dublineau, ancien candidat des droites à Castelsarrasin. Ce dernier doit comprendre maintenant que cette bousculade voulait dire : « Ote-toi de là que je m'y mette! »

Les amis de M. Dublineau jugeront un peu cavalier le procédé du nouveau candidat d'extrême-droite que nous annonce *L'Express* monarchiste.

- Dans la circonscription de Montauban, les réactionnaires extra-purs doivent se réunir dans les premiers jours de la semaine pour faire le choix d'un candidat. Les avis sont encore partagés sur le choix du porte-bannière de la coalition des droites.

D'aucun sont partisans de M. Decazes, un des propagandistes nationalistes. L'Express, lui, préconise la candidature de M. Urbain Roques, de Monclar, négociant en grains, qu'on baptiserait candidat agraire avec l'appui, plus ou moins moral, d'une congrégation cléricalo-agricole.

Nous serons bientôt fixés sur l'heureux vainqueur de ce tournoi réactionnaire. "

Irénée Bonnafous.

Après avoir évoqué la figure littéraire de la SFIO, en la personne d'André Hinard, il serait injuste de ne pas évoquer celle du parti radical, Frédéric Cayrou, un vétérinaire jouant ses propres pièces de théâtre en occitan et d'un comique excellent (poète aussi). Au Congrès des Radicaux de 1936, *L'Indépendant* l'évoque en ces termes :

« Un triple ban salue cette courte intervention de M. le sénateur Delthil, qui, voyant dans la salle notre excellent ami, le poète félibre Cayrou, l'invite à venir dire devant l'assemblée (une assemblée de gens qui le comprendront bien) quelques-unes de ses poésies.

Avec son amabilité coutumière, M. Cayrou vient à la tribune. Il déclare qu'il ne fera pas de politique. Il entend dire qu'on ne sait où l'on va, mais comme dit le paysan devant un chemin qu'il n'a jamais parcouru : « Sabi pas ount méno, mès marxan çaquelà ; aribarèn-bé en d'acon. »¹²

Et c'est tout de suite de fines poésies quercynaises, où l'esprit, la finesse et souvent l'élévation poétique et le lyrisme soulèvent l'enthousiasme. Et minuit sonne sur cette soirée. »

¹² « Je ne sais pas où il mène mais marchons tout de même, nous arriverons bien quelque part. »

Pour en revenir justement à la politique, au cours du Congrès radical, les dirigeants du parti sont revenus sur le bilan des législatives et indiquent dans *La Dépêche* :

« A Montauban et à Moissac, nos candidats arrivèrent en tête de tous leurs concurrents. Mais à Castelsarrasin, grâce à des manœuvres qu'il ne nous convient pas de rappeler pour l'instant, malgré la vaillance de nos militants, notre ami Augé fut mis en minorité par son adversaire socialiste : la nuit même, sans hésitation, spontanément, il nous apportait son désistement.

La discipline républicaine devait jouer. Cependant, le bureau de la Fédération socialiste SFIO demande une entrevue au bureau de votre fédération. Les socialistes conditionnèrent tout d'abord le désistement de leurs candidats à l'adhésion de MM Daille et Baron au programme de Front populaire. Mandatés par ces derniers, nous refusâmes.

Ils parlèrent alors d'un désistement pur et simple ; nous répondîmes que leur formule serait la nôtre mais que le désistement pur et simple était l'échec certain de M. Daille à Montauban et de M. Guerret à Castelsarrasin. »

« Battre la droite », on disait « barrer la route à la réaction » suffira comme formule mais l'électorat de Augé ne se reportera qu'à moitié sur Guerret.

En matière de manœuvres les Radicaux décidèrent de dénigrer Marcel Guerret qui, contrairement, à Augé, n'était pas de la circonscription :

« M. Marcel Guerret est des Cévennes, nous annoncent ses partisans. Il habite Montauban, et est déjà un élu municipal du chef-lieu. Il n'a aucune attache, aucun intérêt dans notre arrondissement où

il ne connaît que quelques militants du parti socialiste SFIO.

En sa qualité de fonctionnaire, puisqu'il est professeur à l'École Normale d'instituteurs de Montauban, il dépend de l'autorité académique et du Ministère de l'Éducation nationale qui peuvent l'envoyer demain sur un autre point de la France ou dans ses colonies. Mais malgré sa science pédagogique M. Guerret n'est nullement préparé à connaître et à défendre les intérêts agricoles de notre circonscription. S'il était élu, son rôle consisterait surtout à favoriser ses amis socialistes et à essayer de conquérir les municipalités et les sièges du Conseil général et du Conseil d'arrondissement avec la doctrine collectiviste de socialisation de tous les moyens de production et d'échange (qui supprime tous droits de propriété et de commerce), ce serait la lutte ouverte et constante dans toutes les communes. »¹³

5) Les communistes

Un député communiste de 1936, élu à Paris, Jules Fourier, qui prit sa retraite en Tarn-et-Garonne, m'a indiqué un fait oublié :

« Je voudrais te rappeler comment est venu le mot Front populaire. C'est à droite que Doumergue lance : « Front populaire contre les métèques et les salopards en casquettes ». Alors en 1935, salle Bullier à Paris, pour présenter les candidats du PCF aux municipales, dans un grand meeting, Maurice Thorez lance : « La droite fasciste sort le mot Front populaire contre les métèques et les salopards en casquettes. Nous, communistes, nous lançons le thème du Front populaire du pain, de la paix et de la liberté. »¹⁴

¹³ Affiche de la campagne électorale (série M voir sources)

¹⁴ Archives personnelles

Avec la polémique autour du drapeau rouge, avec la main tendue aux chrétiens (voir article de Camparol), avec la célébration de Jeanne d'Arc, le PCF n'hésite pas à inventer un Front populaire qui le place parfois à la droite du PS...

La circonscription de Montauban, la plus à droite, le PCF y fera son meilleur résultat : 7,9% (de 432 voix à 1 402). C'est le résultat d'un travail militant ancien qui se matérialise par la permanence du même candidat en 28, 32 et 36. Une exception avec la partielle de 1935 qui vit la candidature de Louis Aurin de passage en TetG.

Pour Castelsarrasin le candidat Durou, est charcutier à Septfonds. Son score passe de 258 à 443. Les Montalbanais ne négligèrent jamais leurs efforts pour implanter leur parti dans la ville ouvrière qu'est Castelsarrasin mais pour l'essentiel sans succès. Dans cette circonscription, pour aider Augé *La Dépêche* fait de Guerret un communiste :

"Les orateurs communistes car ils sont deux, le candidat Durou et son manager, nous ont lu le programme et les revendications de la III^{ème} internationale, le Front commun contre lequel Augé s'est prononcé. Les candidats communistes concluent en proposant à l'assemblée le vote d'un ordre du jour commun au parti communiste et au parti socialiste, ordre du jour patronné par les seuls représentants du Front commun, MM. Guerret et Durou, demandant la libération des emprisonnés politiques, la prise du pouvoir par la violence, la dictature du prolétariat et la constitution d'un Front unique socialiste communiste qui fera aboutir par tous les moyens les revendications indiquées plus haut."

Le Bris candidat ouvrier est une anomalie locale. Il indique surtout ancien combattant, et il aura ce mot : "A toi, citoyen, de réfléchir. A toi, de mûrir avant le vote, le proverbe patois : « *Coumo l'aras troubaras.* » (voir l'affiche). Voici ses remerciements tels qu'ils furent publiés par *Le Messager* :

Merci ! aux 239 électeurs, qui sur mon nom le 26 avril ont eu le courage, comme moi-même d'affirmer leur indépendance, pour la formule Républicaine.

Centre de toutes les idées politiques, économiques et morales, qui aurait dû faire de la République le régime que l'on nous avait promis.

Merci ! pour l'arrondissement de Castelsarrasin qui montre que sans campagne, sans pression, sans journaux, il reste encore cette graine républicaine, saine de toute compromission, de tout scandale, de tonte veulerie, où la quantité est remplacée par la qualité. Qui dans quelque temps, sous la pression des événements de la vie quotidienne devant les abus de pouvoir d'une formule « chère à certains mais absurde » gauche contre droite, ne créant que guerre partisane et peut-être guerre civile dans notre pays, regermera à nouveau, poussera, grandira plus vigoureuse que jamais pour laisser s'échapper ou s'étouffer les extrêmes de gauche ou de droite, dans leurs dernières convulsions, pour se ressouder dans cette 4ème République, qui, par ses formules nouvelles, d'ordre, de justice, de travail nous apportera la paix matérielle et morale, dont nous avons si grand besoin.

Heureux d'avoir fait mon devoir, heureux d'avoir secoué le corps électoral, heureux d'avoir semé la bonne graine. Encore une fois Merci ! Irenée BRIS.

6) La droite

Par les présentations des socialistes ou des radicaux on a pu apprendre les divisions et positions de la droite. Il se trouve que la circonscription de Castelsarrasin est celle des extrêmes des deux côtés. La droite possède un quotidien : *L'Express du Midi*. Souverain se présente dans son affiche comme « un petit-fils de paysan et fils d'une humble famille ». Il habite Toulouse depuis plus de sept ans. « Il combat les semeurs de haine entre Français ». Sa première mesure court dans toutes les campagnes électorales :

« Les charges fiscales qui pèsent sur toute la production nationale et particulièrement sur l'agriculture française, réclament un allègement immédiat et par conséquent une réforme rapide des cumuls, du désordre, du gaspillage qui démolissent les finances de l'Etat. »

L'appel aux PAYSANS annonce déjà le pétainisme et sa CORPORATION paysanne que Souverain appelle de ses vœux (les majuscules reprennent celles de Souverain).

« Cette corporation comprendra tous les travailleurs de la terre : grands, moyens, petits propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers agricoles. Elle sera dirigée par les professionnels et munie de pouvoirs économiques. »¹⁵

Bien sûr, il s'agit d'un programme « volontairement éloigné de tout esprit de parti. »

¹⁵ Tous ces éléments viennent de son affiche électorale à une époque où on ne lésinait pas sur les longues déclarations.

7) Election au Conseil d'arrondissement du 21 juin 1936

Le décès du Conseiller d'arrondissement Monsieur Serres oblige une élection partielle le 21 juin. La poussée socialiste va-t-elle se confirmer ? En fait, pour de telles élections la droite est quasiment absente dans le département depuis longtemps. Donc le candidat radical va obtenir une partie de cet électorat.



(Bulletin de vote des socialistes)

Point de vue de la SFIO :

« Le parti socialiste présentait le citoyen Canitrot, propriétaire arboriculteur, ancien combattant, secrétaire de la coopérative de stockage. Au dernier moment, surgissait la candidature de M. Falguières, marchand de nouveautés, avec l'étiquette de

« Concentration républicaine ». La réaction ne prit pas au sérieux cette candidature pourtant anti-radical. Elle préféra barrer la route au candidat socialiste en rapportant presque toutes ses voix sur le nom de Marcel Serres, ancien Croix de feu, qui du reste la laisse faire, en se refusant à déclarer nettement sa position personnelle à l'égard du Front Populaire. Les voix obtenues par Canitrot, augmentent d'une centaine, celles que nous étions en droit d'espérer dans le Canton de MM. Presseq, Flamens, Lacassagne et Larroque. »

Les résultats de l'élection au Conseil d'arrondissement sont les suivants :

Canitrot SFIO 807 voix.

Marcel Serres, radical 931 voix (élu).

Falguières républicain, 119 voix.

Sur Castelsarrasin même le résultat est le suivant :

Canitrot : 623, Marcel Serres 677, Falguières 38.

On constate que les deux partis sont au coude à coude. Les radicaux ont mis les bouchées doubles pour compenser la défaite des législatives. Voici comment est présenté l'enterrement de Pierre Serres dans *La Dépêche* qui meurt juste avant le premier tour :

Vendredi à 9 heures, une foule de Castelsarrasinois accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de Pierre Serres, conseiller d'arrondissement, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 79 ans. M. Serres était le père du sympathique et dévoué Marcel Serres, conseiller municipal de Castelsarrasin. (Pierre Serres a été conseiller municipal de Castelsarrasin pendant 32 ans)

Dès l'évocation de l'enterrement on a le nom du successeur : le fils. Démarche classique à l'époque. Ensuite le 16 mai le Parti radical se réunit et confirme le choix du fils :

A 21 heures en présence d'une salle archicomble, le citoyen Alary déclare la séance ouverte. Il expose d'abord les raisons qui l'obligent à présider et, au nom de l'assemblée et en son nom personnel, il formule des vœux de prompt et complet rétablissement à l'adresse du président Flamens, du vice-président Bésiers et du citoyen Gondalma. Il présente ensuite les excuses du sénateur Presseq et des militants Lautard, Dizel, Dumas, Sudre et Pechberty qui, pour des motifs divers ne peuvent assister à la réunion. Enfin il aborde l'ordre du jour qui appelle l'examen de la situation politique et celle du Parti radical socialiste à la veille des élections au Conseil d'arrondissement. Alary expose les causes de notre défaite à la dernière consultation électorale et invite les militants à travailler avec toute l'énergie et la conviction désirables au redressement de notre grand parti et à préparer ses victoires futures.

Cette présentation de *La Dépêche* permet de comprendre la situation du parti radical.

Le mouvement social

La surprise est l'absence de grève à l'Usine alors qu'avant 1914 et à d'autres moments l'usine en question a fait preuve de combativité syndicale. En 1936 le syndicat est pourtant très important. Dans son étude Patrice Garesio¹⁶ indique seulement au sujet de Castelsarrasin :

« En fait les rares conflits d'une certaine importance surviennent dans le secteur du bâtiment. Le 23 juin, une centaine de grévistes sont dénombrés parmi les ouvriers du bâtiment, des ateliers de bois et de l'usine à gaz de Castelsarrasin. »

Pour l'Usine à métaux, il se fait l'écho d'une information des *Nouvelles du Tarn et Garonne*, comme quoi à la mi-juin il y a eu une augmentation des salaires par application du contrat collectif au niveau national¹⁷.

Pour Patrice Garesio, l'explication de la léthargie ambiante pourrait venir des effets de la crise économique. Sans prétendre apporter mes lumières, je pense qu'il faut regarder aussi du côté du type de population ouvrière de l'usine.

La présence de travailleurs étrangers dans l'Usine est phénoménale, ce qui n'était pas le cas avant 1914. Je n'ai pu malheureusement consulter que le

¹⁶ Patrice Garesio , Le mouvement syndical en Tarn-et-Garonne de 1904 à 1947, mémoire de maîtrise.

¹⁷ Nouvelles du TetG Hors série 1986.

recensement de 1926 (je pense qu'en 1936 ça devait être plus marqué encore). En ville, face aux 2 750 français, il y a seulement 76 étrangers. Par contre « en banlieue » face aux 3 159 français il y a 1 411 étrangers. Et on appelle « banlieue » y compris la zone des logements ouvriers et des baraquements. Total général : 5 909 Français plus 1 487 étrangers soit 7 396 habitants. Les étrangers représentent 20% des habitants de la commune et 30% dans la banlieue ! A un moment où ils représentent sans doute 2% de la population du département.

Ce que ne disent pas les chiffres en question, c'est la diversité des populations : Turcs, Espagnols, Portugais, Russes, Asie mineure, Belges, Italiens, Grecs etc.

Tous les étrangers ne sont pas employés à l'Usine. Il existe en effet un certain nombre d'Italiens qui appartiennent davantage au monde rural :

- cultivateurs (30), maitres-valets (3), fermiers (5), ouvriers agricoles (6) et métayers (3).

On retrouve ainsi des noms qui s'installeront dans le paysage économique du département avec par exemple la famille Massola dont le fils Victor deviendra un chef d'entreprise en matière de production de jouets.

Un certain nombre d'ouvriers de l'usine sont éparpillés dans la partie rurale de la commune en particulier les Espagnols (15 familles) et les Italiens plus rares (3 familles) ainsi que deux familles de Russes et deux de Grecs.

Mais l'essentiel logeait dans les baraquements, les logements ouvriers et à la Maison Sarrau située rue de la République mais considérée dans la banlieue.

Dans cette maison, 22 ouvriers solitaires composent un drôle de kaléidoscope : Russes (2), Géorgiens (1), Portugais (4), Espagnols (3), Grecs (1) etc.

On parle aussi de la Ruche métallurgique rue de la Révolution.

Les logements ouvriers représentent 5 bâtiments : le n°4 par exemple contient 12 familles dont 3 françaises, une portugaise et les autres espagnoles ; le n°5 est plus varié avec beaucoup d'habitants venant d'Asie mineure avec des Turcs, des Russes, des Grecs, des Portugais, et là aussi trois familles françaises.

Les quatre baraquements sont encore autre chose : le n°1 est celui des Espagnols, le 2 est plus varié ; un autre est dédié à l'Asie mineure.

Au total 115 habitants viennent par exemple d'Asie mineure.

Je ne sais si cet élément a joué dans la non participation aux grèves mais il permet d'avoir une vision de Castelsarrasin peu conforme à celle que nous avons. Quand on notera en plus qu'une bonne dizaine de couples vivent en concubinage affiché puisqu'inscrit sur les listes du recensement, les travailleurs de l'usine ne devaient pas être bien vus. L'Eglise catholique, par son *Bulletin Catholique*, indique son embarras pour proposer les cultes appropriés aux diverses populations.

Un autre facteur peut expliquer l'absence de grèves à l'Usine. En Tarn-et-Garonne les arrêts de travail, postérieurs aux Accords Matignon, visaient surtout à les faire appliquer, comme pour la grève majeure

de Castelsarrasin, celle du bâtiment. Or pour l'Usine, la Convention collective n'était pas du domaine local mais du domaine national, donc il semble qu'il y ait eu une petite grève à l'usine en 1937 puisque c'est à cette date que nationalement la Compagnie Française des Métaux accepte une telle convention.

En 1936 l'Usine se distinguera donc seulement par un accident du travail mortel :

« Mardi matin, vers 0 h 30 un charretier de l'usine des métaux, employé à l'enlèvement des décombres de l'usine Aldhui Bernard, âgé de 44 ans, conduisant son attelage, venait de traverser le passage à niveau de la voie Bordeaux-Sète lorsque pour une raison inconnue, son cheval prit peur et s'emballa. Le malheureux Aldhui fut renversé et l'une des roues du lourd tombereau lui écrasa la poitrine. La mort fut presque instantanée. Cet accident a causé une pénible impression parmi le personnel de l'usine, dont le défunt faisait partie depuis de nombreuses années. »

La grève du Bâtiment à Castelsarrasin est en lien avec celle de Moissac et surtout celle de Montauban. Elle n'aura les honneurs de la presse qu'à la conclusion de l'accord. Voici ce que nous apprend *Le Messager* :

Mouvement syndical à Castelsarrasin

En date du 26 juin 1936, le conflit engagé entre les « Compagnons du Bâtiment » et le patronat se termine dans un accord.

Malgré que les ouvriers du Bâtiment ne soient pas arrivés aux tarifs, de leur cahier revendicatif, ils considèrent que ce mouvement apporte tout de même une sensible amélioration à leur ancienne

situation. Les tarifs du nouveau barème s'établissent comme suit :

Manœuvres toutes catégories : 20 Fr. par jour au lieu de 14 ou 17;

Maçons : 28 Fr. au lieu de 24 Fr. ;

Aides charpentiers : 26Fr.

Ouvriers charpentiers : 30 Fr. ;

Peintres : 28 Fr. ;

Plâtriers : 28 Fr. ;

Carrossiers : demi ouvriers, 20 fr., ouvriers 30 fr.

Serruriers : 28 Fr. ;

Fumistes : 28 Fr.;

Ebénistes : 4 Fr. de l'heure ;

Apprentis de toutes corporation 15 à 17 ans, 1 fr. de heure, 17 à 20 ans, 20 fr., par jour.

Usine Alibeau : Femme, 1 fr. 60 l'heure, hommes 18 fr. par jour, considérés comme manœuvres.

Usine Patrix : Majoration de 10% sur tous les salaires. Le tout pour une journée de 8 heures.

Pour le syndicat, le secrétaire.

Dans le dossier MS 314¹⁸ on découvrira le même accord mais pas la convention collective notée manquante alors qu'il y a celle de Moissac signée le 22-12-1936, et la mention de celle de la Compagnie des Métaux en date du 11 juin 1937. Il existe en tout 27 conventions collectives. Les meuniers sont encore assez présents pour en avoir une.

Sur cette grève de Castelsarrasin j'ai autrefois interrogé un vieux militant communiste montalbanais, Aimé Henry qui m'expliqua que l'Ancien Collège de Montauban fut le lieu de

¹⁸ Archives départementales du TetG

formation de bien des militants. Il y discuta avec Duplan et Pédurand qu'il retrouvera à la cellule du bâtiment et dont il me parla avec émotion. Il mentionne le Café de l'Industrie comme lieu de réunion et un autre fait au sujet des grèves : « après avoir parlé avec les ouvriers en grève de Castel, Matayron ira banqueter avec les patrons ». dit-il. Matayron n'était pas aimé après la **Libération** aussi Aimé Henry appelle peut-être « banqueter », le fait d'aller parlementer avec les patrons puisque la grève s'est conclue par un accord.

On constate que l'UD CGT s'est occupé de Castelsarrasin. A Montauban, la grève du Bâtiment sera "facilitée" par un événement : la Foire Exposition qui devait débiter le 5 jusqu'au 12 juillet. Le ministre du commerce Paul Bastide est même attendu pour l'inauguration. Il faut donc que les travaux soient réalisés avant la date fatale. Dès le 30 mai, le syndicat unique du bâtiment de Montauban pose ses revendications. Le 12 juin il agite la menace du soutien financier de l'UD. CGT s'ils doivent engager la lutte. Mais les patrons prétextent leur inorganisation pour suggérer une négociation chantier par chantier. Le 30 juin deux cents ouvriers décident de cesser le travail (ils se retrouveront un millier dans la lutte) et alors, le maire puis le préfet finissent par jouer les médiateurs et dès le lendemain des avantages salariaux seront acquis. Sur les grèves de Castelsarrasin, voici deux communiqués de *l'Express de Midi* en date du 24 juin :

« Lundi matin [22 juin] quelques éléments de grève ont surgi à Castelsarrasin notamment dans les catégories qui entrent dans la corporation du bâtiment. Durant la matinée un piquet de grève s'est présenté à l'usine à gaz : quelques ouvriers seulement ont été laissés à la disposition de la direction pour assurer le service de l'éclairage de la ville. Quelques industries et entreprises ont été également visitées. A Midi on comptait une centaine de grévistes. A l'usine métallurgique rien à signaler.

Commencée le 22 juin la grève continue encore le 23. Dans l'après-midi de lundi, le piquet de grève s'est rendu à la scierie Alibeau et à l'usine de bois déroulé de M. Patrix où, de part et d'autre, le travail a cessé immédiatement. Une importante réunion a eu lieu au café de Bordeaux. Mardi matin, un nombre de patrons d'environ 30 ont été convoqués à la mairie, sous la présidence de M. Flamens, maire, afin d'obtenir un accord du point de vue des revendications. Après une longue discussion aucun accord n'est intervenu. »

Il est surprenant d'en apprendre plus... par le journal de la droite. *Le Républicain*, *La Dépêche* comme *Le Messenger* ne rendront compte que de l'accord.

Castelsarrasin : Le mouvement gréviste. La grève des ouvriers du bâtiment et de l'industrie du bois est terminée après l'intervention de M. le Préfet qui s'était rendu à Castelsarrasin, vendredi après-midi sur la demande des grévistes. Les ouvrières et ouvriers des deux corporations, ayant obtenu certains avantages ont repris le travail samedi et lundi matin.

La Dépêche écrira seulement le 28 juin :

« Après les tentatives de conciliation entre ouvriers et patrons du bâtiment, M. le maire, M. le juge de paix et M. le sous-préfet, l'accord définitif a été heureusement réalisé par M. le préfet de Tarn-et-Garonne dans la soirée du 26 juin courant. Dès lors, les ouvriers ont repris le travail le 27. »

Pas un mot sur les revendications, les entreprises en grève et la réalité du syndicat.

Le syndicat des Maîtres d'Internat

Le 8 juin 1936 au détour d'un article de *La Dépêche* nous apprenons :

« Le conseil municipal est prié, par le Syndicat des Maîtres d'Internat de vouloir faire dans la commune de Castelsarrasin ce qu'à fait l'Etat pour les maîtres d'internat des lycées, c'est-à-dire réduire de 200 francs par an le reversement pour la nourriture et le logement.

D'émettre un vœu en faveur de la suppression du décret-loi du 30 juin 1934 qui fait aux surveillants d'internat une situation déplorable.

En ce qui concerne la première question, le conseil ne peut prendre aucune mesure, les établissements de Castelsarrasin étant gérés par leur directeur et non par la ville. En ce qui concerne la deuxième question, il répond favorablement à la demande du syndicat et émet le vœu en faveur de la suppression immédiate du décret du 30 juin 1934, auquel dans certaines communes les budgets communaux ont été obligés de porter remède. ¹⁹»

Le document suivant nous permet de revenir à l'usine avec un licenciement qui semble abusif en

¹⁹ MS 314

1937 et la plainte, non du syndicat local, mais du dirigeant départemental, Monsieur Allamelle. Patrice Garesio indique qu'à ce moment là il y a six cents syndiqués dans l'usine mais avec une tentative de création du syndicat patronal.

« En 1937, nous ne savons d'une grève survenue à l'usine des métaux de Castelsarrasin que son échec souligné au congrès de l'UD par Matayron en décembre. L'année suivante, le différent se règle au sein de la commission départementale de conciliation. Il se constitue le 1^{er} avril 1938 un SPF à l'usine des métaux. Son but déclaré « la collaboration des classes ». Il regroupe rapidement trois cents personnes, soit la moitié des effectifs du syndicat confédéré. Quatre mois plus tard, ce groupement se transformera en « syndicat indépendant des ouvriers et employés de l'usine des métaux », souhaitant ainsi se différencier de la confédération des SPF »²⁰

La lettre du sous-préfet est adressée au directeur de l'usine :

« M. Allamelle, secrétaire départemental de la CGT a appelé mon attention sur le nommé Gomes, de nationalité espagnole, demeurant à Castelsarrasin et, licencié récemment par l'Usine des Métaux, où il comptait pourtant 17 années de services. Je vous prie de vouloir bien me faire connaître si ce licenciement est définitif et si l'intéressé ne pourra pas être prochainement réembauché... »²¹

²⁰ Garesio, p. 108

²¹ Archives départementales du TetG MS 314

19 Février

MINUTE

Objet :

Le SOUS-PRÉFET de CASTELMARRAIN.

M. ALLARDIS, Secrétaire départemental de la C.G.T. a appelé mon attention sur le nommé GOMES, de nationalité espagnole, demeurant à Castelmarrain, et, licencié récemment par l'Usine des Métaux, où il comptait pourtant 17 années de services.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître si ce licenciement est définitif et si l'intéressé ne pourra pas être, prochainement, réembauché.

M. ALLARDIS m'ayant indiqué, par ailleurs, que le nommé GOMES aurait recueilli 3 enfants de son beau frère, qui pourraient être considérés comme des réfugiés espagnols, je vous prie de vouloir bien, en vue de leur attribuer l'allocation réglementaire, me faire savoir si, cette qualité de réfugiés peut leur être reconnue, et s'il y aurait lieu, d'après vous, de leur faire verser l'allocation dont il s'agit.

*Reponse au
S/Préfet de
Castelmarrain
(avec renseignements sur
le permis de séjour)
M. Perret, le
9 Mars 1937*

La question féministe

Je n'ai pas trouvé trace d'un groupe féministe à Castelsarrasin mais, cette question, très importante en 36, a dû agiter la ville comme elle a agité Montauban et le pays. Le jeudi 30 juillet 1936, la Chambre des députés vote par 488 voix contre 1 le droit de vote et d'éligibilité des femmes. La proposition de loi venait du réactionnaire Louis Marin. Pour être exécutoire, il fallait le vote du Sénat qui le refusa. Voici un article du *Républicain*²² :

Union pour le suffrage des femmes

Jeudi 26 novembre a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Montauban réunion de "L'Union pour le suffrage des femmes" pour renouveler le bureau dont deux membres, Mme Codou, présidente et Melle Souleil, trésorière, étaient démissionnaires. Sont élues à l'unanimité : Mme Saint-Génies Présidente, Mme Delvecchio, trésorière, Melle Capelle secrétaire-adjointe et Mme Ayrem, secrétaire. Melle Pomel vice-présidente, se félicite de la nomination de Mme Brunschwig au sous-secrétariat de l'Education Nationale. Elle fait ressortir tout l'honneur qui rejaillit sur « l'Union pour le suffrage des femmes », dont elle était présidente.

Depuis son entrée dans le ministère, Mme Brunschwig s'est démise de la présidence de « l'Union pour le suffrage des femmes » au profit de

²² 5-12-1936

Mme Materre Sellier, mais elle a conservé la direction du journal « La Française ».

Mme Saint-Géniès rappelle les raisons pour lesquelles les femmes françaises réclament le droit de vote. Elle a résumé l'activité des groupes de Montauban depuis sa fondation par Mme Girbal (janvier 1926) et rappelle les brillantes et utiles conférences données par « l'Union » à l'Hôtel de Ville par Mmes Schwab, Legrand-Falco, Brunschwig, Materre Sellier par MM. Bourchemin, Falcussi. Kramer-Bach, Barnicaud et Buffa.

M. Dulaut, adjoint au maire, qui présidait la séance, a assuré "l'Union" de toute la sympathie de la municipalité, et il exprime le désir de voir bientôt à Montauban des conseillères adjointes à l'exemple de plusieurs villes de France. Ainsi Versailles qui vient d'en élire cinq. M. le maire Balès que la question préoccupe, avait déjà demandé à Mme Brunschwig par l'intermédiaire de Mme Ayrem, une documentation relative à l'entrée des femmes à la mairie de Montauban. Mme Ayrem lit la réponse que lui a adressée Mme Brunschwig à ce sujet.

M. Dulaut est chaleureusement remercié ainsi que M. le maire et son conseil municipal et la séance est levée.

Au moment de la première nomination de trois femmes ministres : Suzanne Le Corre sous-secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, Cécile-Léon Brunschwig sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Education nationale, Mme Joliot-Curie chargée de l'organisation de la recherche scientifique *La Dépêche* écrit dans l'article dont l'image conclut ce chapitre :

« Les partisans et les adversaires du suffrage des femmes ont trouvé les uns et les autres dans ces nominations des arguments en faveur de leurs thèses respectives ce qui veut dire qu'ils demeurent sur leurs positions. (...) Ceux qui pensent au contraire que le moment n'est pas opportun pour accorder le suffrage féminin et introduire ainsi en France un nouvel élément d'instabilité politique, alors que les difficultés sont déjà fort grandes, font observer qu'ils n'ont jamais contesté la valeur exceptionnelle et les capacités administratives des femmes... »

Bref, *La Dépêche* et les radicaux admettent des femmes ministres (en fait sous-secrétaire d'Etat) pour administrer non pour décider.



La guerre d'Espagne

Nous sommes au début de la guerre et Marcel Guerret joue à l'écrivain sur un sujet qui le poussera à « jouer » plus concrètement à la non-intervention. Cette non-intervention poussera une partie des socialistes de Castelsarrasin vers le PCF.

Lettre de province : Frères, je vous envie...

J'écris ces quelques lignes sous la poignante impression du drame héroïque qui se déroule de l'autre côté des monts.

Le sort d'Irun est suspendu à la douloureuse agonie de ses derniers défenseurs, dans la grande aventure de l'histoire qui ont fait le serment de mourir plutôt que de se rendre. Il me semble que toute pensée serait sacrilège qui viendrait me distraire du recueillement imposé par la grandeur du sacrifice de ceux qui n'étant rien, n'ayant rien que leur jeunesse l'offrent en un holocauste et sublime pour la défense d'un idéal.

Le peuple espagnol vient de se révéler grand parmi les plus grands, respectable, parmi les plus respectables. En ces heures qui passent si lentes, mes jeunes frères, mes jeunes sœurs de là-bas écrivent farouchement dans l'histoire des pages qui compteront parmi les plus épiques de la légende des siècles.

Et je retrouve toute la foi naïve, toute la ferveur de mon enfance pour appeler sur eux le prodige attendu du triomphe, et la splendide espérance promise à leur héroïsme.²³

²³ Républicain 5 septembre 1936.

Sources :

Archives départementales

2 Z 174 (stade de Castelsarrasin)

MS 314 : Les conventions collectives

Série M pour les élections

Journaux :

Express du Midi n°7

L'Indépendant n°1

Le Républicain n° 3

La Dépêche n°280

Le Messager n°2

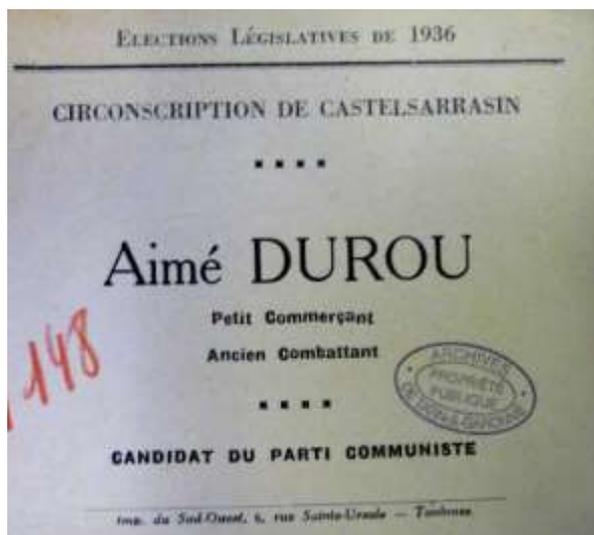
Bulletin socialiste n°247

Le Midi socialiste BM de Toulouse

L'Action ouvrière (malheureusement absente en 1936)

Livres :

Patrice Garesio , Le mouvement syndical en Tarn-et-Garonne de 1904 à 1947, mémoire de maîtrise.



ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN
ELECTIONS LÉGISLATIVES
SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 3 MAI 1936

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Candidature de Discipline Républicaine
et d'Union des Gauches

Citoyens,

Je remercie de tout cœur les 4006 électeurs qui ont bien voulu m'honorer de leur confiance, témoignant ainsi magnifiquement, que l'arrondissement de Castelsarrasin est toujours à l'avant-garde de la démocratie Tarn-et-Garonnaise.

Fort de cette confiance, je me présente de nouveau à vos suffrages.

Vous connaissez ma position, définie et précisée au cours de toutes mes réunions.

Je suis pour un rassemblement de toutes les forces démocratiques, contre toutes les forces de réaction, sur la base d'un programme énergique de défense républicaine, par une collaboration de tous les partis de gauche aux responsabilités de l'action gouvernementale.

A la veille du scrutin de ballottage, dans l'enthousiasme de la victoire républicaine qui s'est affirmée déjà au premier tour dans toute la France, je suis plus que jamais convaincu que c'est dans cette discipline active des gauches que se trouve le salut du Pays.

Electeurs Républicains !

Une bataille sans merci est engagée entre les « Rouges et les Blancs »

Pour que la victoire soit plus belle !

Pour le Front Populaire !

Pour la République !

Vous vous compterez sur mon nom Dimanche prochain.

D'avance je vous en remercie.

Vive la République !

M. GUERRET.

Profession de foi de Marcel Guerret au second tour

Portraits

Léopold Presseq né le 24 octobre 1870 à Meuzac (Tarn-et-Garonne).

Elu sénateur le 24 février 1935 ; Réélu le 14 janvier 1936

Fin de mandat le 9 mars 1943 (décédé).

Léopold Presseq était issu d'une vieille famille républicaine, son bisaïeul ayant été l'un des créateurs du premier club des Jacobins de Montauban, en l'an II de la Première République.

Cette famille exploitait une usine de tuilerie et de briqueterie depuis 1768. Léopold Presseq l'a prise, à son tour, en charge et en fit une usine modèle après l'avoir relevée d'une destruction provoquée, en 1930, par de graves inondations.

C'est encore par fidélité aux traditions ancestrales qu'il entra dans la politique en succédant à son père, en 1919, comme maire de la commune et conseiller d'arrondissement du canton de Castelsarrasin.

Conseiller général de Tarn-et-Garonne en 1928, il devient secrétaire de cette assemblée en 1937.

Le décès du sénateur radical-socialiste Gaston Bouniols lui ouvrit les portes du Palais du Luxembourg. Appartenant au même parti, il fut élu, pour le remplacer, le 24 février 1935. Mais son département figurant dans la série renouvelable la même année, il dut se soumettre le 20 octobre, à une réélection qu'il obtint au deuxième tour de scrutin, dans des conditions aussi faciles que quelques mois plus tôt contre les mêmes adversaires républicains de gauche et socialistes.

Inscrit au groupe de la gauche démocratique et membre de la commission du commerce, il s'attacha à défendre des conceptions essentiellement libérales.

Il prit part notamment en 1936 à la discussion du projet de loi relatif à l'Office national du blé pour demander que la création de nouvelles coopératives de blé subventionnées par l'Etat n'aboutisse pas à l'introduction de la politique dans ces organismes. Le seul critère devait être à son sens la valeur des hommes : « Qu'ils soient du Front populaire ou non, peu nous importe, pourvu qu'ils puissent être de bons administrateurs agricoles, probes, honnêtes et compétents ».

Marcel GUERRET né le 30/08/1887 à Savoyeux Haute-Saône, il décède le 22/01/1958 à Montauban.

Mandats à la Chambre des députés :

03/05/1936 - 31/05/1942 : Tarn-et-Garonne - Socialiste

Instituteur, il devint à 24 ans professeur à l'Ecole normale de Montbrison ; il fut nommé ensuite à Montauban où il enseigna les mathématiques et les sciences de 1920 à 1936.

Elu conseiller municipal de Montauban, il devint premier adjoint au maire et, en 1936, il se présenta aux élections dans l'arrondissement de Castelsarrasin, sous l'étiquette socialiste.

Il fut élu au second tour par 7 409 voix contre 4 263 à M. Souverain.

A la Chambre des députés, il fut membre de la commission de l'enseignement et des beaux-arts, de la commission de la législation civile et criminelle et de la commission du suffrage universel.

Il intervint à maintes reprises sous forme de propositions de résolution, d'avis et de rapports sur le problème des loyers, tant en ce qui concerne les immeubles ou locaux à usage commercial ou industriel que ceux d'habitation, et sur celui de l'école primaire.

Nommé pendant la guerre professeur dans un lycée de Lyon, il aida les socialistes autrichiens réfugiés.

A partir de septembre 1942 il revient au lycée de Montauban.

Le 10 juillet 1940, il émit un vote favorable au maréchal Pétain.

Il meurt à Montauban, le 22 janvier 1958, à l'âge de 70 ans. Il était, depuis 1947, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il laisse plusieurs livres concernant l'histoire locale : « Géologie du Tarn-et-Garonne » (1929) ; Géographie du département du Tarn-et-Garonne (2032), « Une promenade en Grésigne (1933) etc...

Ferdinand AUGÉ, né le 19/12/1881 à Mas-Grenier où il décède le 05/11/1957.

Mandats à la Chambre des députés : 08/05/1932-31/05/1936, Tarn-et-Garonne - Républicain radical et radical-socialiste

Entrepreneur de constructions mécaniques à Mas-Grenier, Président du syndicat régional des entrepreneurs de battages, Ferdinand Augé fut élu conseiller municipal de Mas-Grenier en 1912. Après avoir fait fonction de maire pendant la durée de la guerre de 1914-1918, il fut élevé à cette charge en 1919 et la conserva jusqu'en 1949.

Conseiller d'arrondissement, puis conseiller général de Verdun-sur-Garonne, il s'attacha surtout, en qualité de président du syndicat départemental d'électricité, à l'électrification des campagnes.

Elu le 8 mai 1932 Député de Castelsarrasin, au deuxième tour de scrutin, il s'inscrivit au groupe républicain radical et radical-socialiste; il partagea son activité entre la Commission de l'aéronautique, celle du travail et celle des comptes définitifs et des économies. Il prit part à quelques débats, notamment sur le carburant destiné aux travaux de battage, au cours de la discussion de la loi de finances de l'exercice 1935, et sur le prix des fermages dont le montant est fonction de la valeur du quintal de blé, puis sur le paiement des fermages, pendant qu'était en discussion le projet de loi tendant à l'assainissement du marché du blé (1934).

Il fut battu au second tour des élections de 1936, par M. Marcel Guerret, socialiste, et se retira dans sa commune natale pour se consacrer à ses devoirs de maire.

Pendant l'occupation, son souci constant de la défense de ses administrés lui valut d'avoir maille à partir avec les Allemands et d'être blessé en avril 1944. Il cessa toute activité à partir de 1949, mais ne quitta pas sa commune où il mourut onze plus tard.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Une anomalie racontée par Camparol

Le journal *Le Républicain* avait une rubrique en occitan signé Camparol pseudo de Paul Rolland. Face à l'occitan du Radical Cayrou, il y avait donc l'occitan du Socialiste Paul Rolland ami d'Antonin Perbosc.

So que se dis

Dimenche pasat, à Niso, se tenio uno acampado coumunisto. Thorez i èro vengud. E, dins aquelo vilo ount, i a qualquos annados, lous quites radicals èroun pas agajats de boun èl, lous ouratours d'esquerro siasquèroun escoutats ambé gauch per mai de 15.000 persounos.

E aquí qu'aquel pople estounat vejet mountar sus l'estrado un jouve curat de 25 ans, l'abat Daumas. Aqueste, sens trastejar, diguèt qu'èro de tout cor ambe lous que mascanhoun.

I a à pariar, apoudet, que pensam pas del mèmes biais sur la religiu, mès aco i fa res. Moun mestre Jesus-Christ, quand proumetio als paures bougres lou Paradis, lour demandabo brico de crebar de fam sus aquesto terro.

E l'abat Daumas fasquèt lou proucès d'aquelis falses crestians que fan lou sinne de la crouts, ban counfesar e coumuniar, mès que pensoun qu'à elis, e se truffoun deis que mancoun de tout. Diguèt que calho se debarrassar d'aquelo soucietat capitalisto pourido que sousco qu'à sous plazers et que sab recoucar que lous mots de caritat e d'Evangeli, mès que se gardo plan de far quicom mai.

E aprèp aber dich que s'atendio à tout so que i poudrio far soun abesque, mès qu'aco lou fario pas cambiar, dis à Thorez :

"Abetz oufrit la man à toutis lous ornes de bouno voulountat, prenetz la meuno !"

Crezi pas que valgue la peno d'aproundre qu'aquel curat siasquet aplaudit à tout petar ples que l'abi uazit. Camparol (27 Juin 1936)

Traduction :

Dimanche dernier, un rassemblement communiste avait lieu à Nice. Thorez y était venu. Et, dans cette ville où, il y a seulement quelques années, même les Radicaux n'étaient pas regardés d'un bon œil, les orateurs de gauche furent écoutés par plus de 15 000 personnes.

Voilà que ce peuple étonné vit monter sur l'estrade un jeune curé de 25 ans l'abbé Daumas. Celui-ci, sans hésiter, déclara qu'il était de tout cœur avec ceux qui mascagnent. Il y a à parier, ajouta-t-il, qu'en matière de religion nous ne voyons pas les choses de la même manière, mais ça ne fait rien. Mon maître Jésus-Christ, quand il promit aux pauvres le Paradis, il ne leur demanda en aucun cas de crever de faim sur cette terre. Et l'abbé Daumas fit le procès de ces chrétiens qui font le signe de la croix, vont à confesse et communient, mais qui ne pensent qu'à eux et se moquent de ceux qui manquent de tout. Il déclara qu'il fallait se débarrasser de cette société capitaliste pourrie qui ne pensent qu'à ses plaisirs et qui sait répéter les mots de charité et d'Evangile, tout en se gardant bien de faire autre chose.

Et après, il dit qu'il s'attendait à tout ce que pouvait lui faire son évêque, il en garderait néanmoins ses idées et déclara à Thorez :

"Vous avez offert la main à tous les hommes de bonne volonté, prenez la mienne !".

Je ne crois pas qu'il vaille la peine d'ajouter que ce curé fut applaudi à tout rompre par ceux qui l'avaient écouté.